

Enfin : à la lecture des tableaux de bilans "mise en oeuvre " des lignes directrices de gestion relatives aux promotions et à la valorisation des parcours de la rentrée 2022, nous vous interrogeons sur certains indicateurs.

Dans le tableau de pourcentage des avis donnés au 6<sup>e</sup> échelon, pour l'avis excellent : 67 % pour le 21, 82 % pour le 58, 44 % pour le 58 et 0 % pour le 89. Nos collègues de l'Yonne sont-ils tous à ce point moins compétents que dans tous les autres départements de notre académie ? Cela nous semble être un très mauvais signal visible par nos collègues. De manière moins flagrante au 8<sup>e</sup> échelon : 65 % d'avis excellent pour l'Yonne alors que nous sommes à 82 pour le 71, 71 pour le le 58, 69 pour le 21.

Ecart bien plus faible mais nous sommes encore en dessous.

Quelle serait votre analyse suite à cela ?

Enfin, nous ne pouvons parler évaluation et promotion sans lire ici le courrier que nous vous avons adressé jeudi dernier et dans lequel nous développons nos mandats et positionnements sur "l'évaluation des écoles".

(lecture de la lettre jointe)

Madame Lamoureux Marie-Claude

Pour le SE-Unsa 89

Le mardi 10 janvier